ECOLE DOCTORALE 433
CONCEPTS ET LANGAGES
2023-2024
Carnet d'accueil

LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ

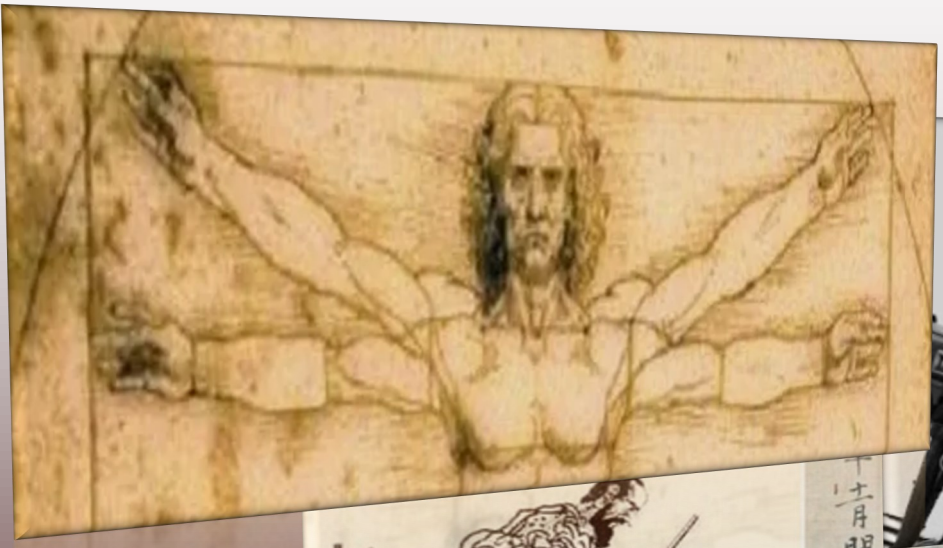

Sommaire

Edito	3
Contacts école doctorale	4
Liste des Unités de recherche	5
L'offre des doctorats	6
Tout au long du doctorat	7
Insertion professionnelle	8
Subvention et aide à la recherche	9-10
Les formations de l'École doctorale	11-23
En bref	24-25

Edito

L'école doctorale « Concepts et langages » réunit les doctorantes et doctorants inscrits dans les laboratoires de recherche de la Faculté des lettres représentant cinq domaines disciplinaires : philosophie, sociologie, sciences du langage, musicologie, sciences de l'information et de la communication.

Cette configuration interdisciplinaire fait de notre école doctorale un cas unique à la Faculté des lettres ; c'est aussi l'une des écoles doctorales les plus importantes au niveau national, avec près de 500 doctorantes et doctorants inscrits, dont une proportion importante d'étudiantes et étudiants étrangers.

La vocation des écoles doctorales est d'accompagner la doctorante ou le doctorant dans leur vie de jeune chercheur, depuis l'inscription en thèse jusqu'à la soutenance, en passant par la formation doctorale, la participation aux manifestations scientifiques, l'organisation d'événements, la publication.

L'École doctorale « Concepts et langages » se conçoit donc comme une plateforme administrative et scientifique au profit des neuf équipes de recherches réunies dans son périmètre ; elle est aussi un lieu où s'imaginent des passerelles entre les disciplines, en valorisant les échanges méthodologiques et théoriques, à travers les séminaires, cours doctoraux ou événements scientifiques.

Faire une thèse aujourd'hui est un engagement particulièrement exigeant, qui suppose non seulement de développer une recherche originale, mais aussi d'acquérir des expériences d'enseignement, de publication, de valorisation scientifique. Aussi l'École doctorale 5/433 inscrit-elle son action dans un dispositif qui comprend également, au niveau de Sorbonne Université, le Collège doctoral.

Directeurs, directrices de recherche, équipe administrative, associations : autant d'interlocutrices et d'interlocuteurs pour accompagner les jeunes chercheuses et jeunes chercheurs dans leur vie scientifique, et perpétuer la richesse de la recherche de haut niveau dans notre université.

Contacts Ecole Doctorale

Directrice : Adeline WRONA *(bureau 309) adeline.wrona@sorbonne-universite.fr*

Gestionnaire administrative et financière: *Madame Marlène MICHALON-NEPERT—01 53 10 58 60 (bureau 312) marlene.michalon-nepert@sorbonne-universite.fr*

Gestionnaire administrative et financière: *Madame Sandrine GRIGBALE—01 53 10 58 91 (bureau 312) sandrine.grigbale@sorbonne-universite.fr*

√√Horaires d'ouverture de l'ED: 09h00-12h30 / 14h00-17h00	Contrat doctoraux / Admission	Cotutelle	Inscription, réinscription, transfert, dérogations, suspensions	Formations	Aides Gestion financière	Soutenances. Dépôt électronique
Marlène MICHALON-NEPERT	✓		✓	✓	✓	
Sandrine GRIGBALE	✓		✓	✓	✓	
Benedikt SCHICK		✓				✓

Liste des Unités de recherche

Unité	Nom du directeur	Adresse site web
IReMus - Institut de Recherche en Musicologie – UMR8223	Mme Theodora PSYCHOYOU	http://www.iremus.cnrs.fr/
Centre LEON ROBIN : centre de recherche sur la pensée antique – UMR 8061	M. Jean-Baptiste GOURINAT	https://lettres.sorbonne-universite.fr/structures-de-recherche/centre-de-recherche-sur-la-pensee-antique-centre-leon-robin
METAPHYSIQUE : histoires, transformations, actualité – EA 3552	M. Emmanuel CATTIN	http://www.paris-sorbonne.fr/la-recherche/les-unites-de-recherche/concepts-et-langages-ed5/metaphysique-histoires/presentation-4664/
SND – Sciences, Normes, et Démocratie– UMR 8011	M. Philippe AUDEGEAN	http://www.snd-sorbonne.org/
GRIPIC – Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur les Processus d'Information – EA 1498	M. Pascal FROISSART	http://www.gripic.fr/
STIH – Sens, texte, Informatique et Histoire – EA 4509	Mme Anne CARLIER	http://www.stih.paris-sorbonne.fr/
CeLiSo – Centre de Linguistique en Sorbonne – EA 7332	Mme Christelle LACASSAIN	http://www.paris-sorbonne.fr/celiso
GEMASS – Groupe d'Etude des Méthodes de l'Analyse sociologique de la Sorbonne – UMR 8598	M. Michel DUBOIS	http://www.gemass.fr/

L'Offre des doctorats

Les études doctorales se répartissent en neuf spécialités:

◊ Doctorat de Langue française

◊ Doctorat de Linguistique

◊ Doctorat en Informatique pour les sciences humaines et sociales

◊ Trois Doctorats de Musicologie :

- Musique : recherche en composition
- Musique : recherche et pratique
- Musique et musicologie

◊ Doctorat en philosophie

◊ Doctorat de Sciences de l'information et de la communication

◊ Doctorat de Sociologie

A cela s'ajoutent 3 doctorats internationaux et interdisciplinaires (Co diplomation)

Tout au long du doctorat:

Dès la première année :

- Convention de formation doctorale : à remplir et à faire valider par votre directeur (-rice) de recherche. Elle établit, un plan prévisionnel du projet de thèse qui pourra être modifié au fur et à mesure.
- Portfolio : Le règlement de l'école doctorale indique les modules à valider dans différentes catégories jusqu'à la soutenance :

Intitulé du volet	Nombre de modules requis
Volet 1. Formation « administrative »	1
Volet 2. Formation à l'éthique	1
Volet 3. Formation scientifique	8
Volet 4. Diffusion et valorisation de la recherche	3
Volet 5. Formation à l'insertion professionnelle	3
Volet 6. Bilan de compétences	1
Volet 7. Formation aux outils de la recherche	1

Chaque module devra être validé et répertorié dans un portfolio grâce à une attestation de présence. Un modèle d'attestation est disponible sur le site de l'ED.

A faire tous les ans :

- Le comité de suivi : Il est mis en place dès la deuxième année. Un rapport doit être établi par les deux membres, après un entretien préalable. Ce rapport est obligatoire pour toute réinscription.
- La réinscription est obligatoire tous les ans. La campagne de réinscription débute avant les congés d'été au mois de juillet. L'inscription se fait sur l'application ADUM (aucun dossier ne doit être remis au secrétariat).

La suspension et la césure

- La suspension : vous pouvez en faire la demande pour congé de maternité, congé d'accueil d'un enfant ou adoption, pour congé parental, congé de maladie d'une durée supérieure à quatre mois consécutifs ou d'une durée égale à deux mois faisant suite à accident de travail.
- La césure : d'une durée maximale d'une année ; elle ne peut intervenir qu'une seule fois.

Ni l'année de suspension, ni l'année de césure ne sont comptabilisées dans la durée de la thèse.

Offre de formation professionnelle

Dans le cadre de l'offre de formation offerte par Sorbonne Université, les doctorantes et les doctorants sont invités à élaborer un Plan Individuel de Formation en concertation avec leur encadrant.

Si vous souhaitez élaborer ou mettre à jour votre plan individuel de formation, merci de vous rendre à l'adresse: (https://www.sorbonne-universite.fr/recherche-et-innovation/le docto-rat/demarches-administratives/inscriptions-aux-formations-et)

Ensuite, si vous souhaitez suivre les formations que vous avez sélectionnées, il faut vous y inscrire, mais attention ! Les ateliers de formation sont bien souvent soumis à un pré-

Insertion professionnelle

Le SCUIOIP met à la disposition des doctorants une Plateforme Carrière, conçue en partenariat avec la société Jobteaser. Pensée pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiantes et des étudiants et faciliter leurs recherches de stage et d'emploi, la Plateforme Carrière est disponible depuis l'ENT étudiant – rubrique Avenir professionnel.

Les différents modules (offres, agenda des événements, prise de rendez-vous, etc.) sont ouverts au fur et à mesure.
Vous pouvez aussi découvrir la plateforme, en créant un profil « étudiant ».
Si vous souhaitez transmettre l'information à des entreprises ou à d'autres organismes pour le dépôt d'une offre de stage ou d'emploi, vous pouvez leur donner le lien : http://www.paris-sorbonne.fr/Offre-de-stage-emploi-VIE-service Les entreprises accèdent déjà à l'outil pour le dépôt des offres par l'entrée « Entreprises et partenaires » du site grand public de l'Université.

Notre université met à votre disposition :

- Des moyens pour préparer votre accès à l'emploi.
- Des interlocuteurs pour vous accompagner personnellement dans vos démarches de préparation à l'insertion professionnelle.
- Des professionnels qui sont mobilisés et qui tiennent à votre disposition des ressources ciblées.

Nous vous invitons également à consulter la page Web de l'école doctorale à l'adresse (https://lettres.sorbonne-universite.fr/ecoles-doctorales/concepts-et-langages).
Les opportunités sont régulièrement mises à jour.

Subvention et aides à la recherche

Pour vous accompagner dans vos travaux de recherche (terrain, colloque) l'Ecole Doctorale peut vous attribuer une aide financière.

- **Tout au long de l'année universitaire (en France ou à l'étranger)**

  ◊ Frais de déplacement

  ◊ Frais d'hébergement

  ◊ Frais de colloque

  Les conditions d'obtention

  - inscription administrative pour l'année universitaire en cours
  - Séjour à effectuer dans l'année civile en cours
  - Participation financière de l'équipe d'accueil

<u>Procédure pour les doctorantes et doctorants sans contrat doctoral</u>

- Le dossier doit comprendre les pièces suivantes:

  1. Lettre de motivation (préciser la durée du séjour, le lieu, l'objet du déplacement et sa finalité)
  2. Budget détaillé
  3. La convention pédagogique complétée et signée (document disponible sur le site de l'ED)
  4. Lettre de soutien du directeur de thèse
  5. Lettre de soutien du directeur d'équipe avec le montant accordé
  6. Carte d'étudiant de l'année en cours
  7. RIB
  8. Carte vitale

Procédure pour les doctorantes et doctorants sous contrat doctoral

- Le dossier doit comprendre les pièces suivantes

  1. Lettre de motivation (préciser la durée du séjour, le lieu, l'objet du déplacement et sa finalité)
  2. Budget détaillé
  3. Lettre de soutien du directeur de thèse
  4. Lettre de soutien du directeur d'équipe avec le montant accordé
  5. Le devis de transport demandé au voyagiste de l'université à l'adresse: (https://intranet.sorbonne-universite.fr/fr/finances/achats/marches-en-cours/deplacements-professionnels.html). L'université se chargera de vous acheter votre billet.
  6. Carte d'étudiant de l'année en cours
  7. RIB
  8. Carte vitale

A la fin de votre déplacement, tous les originaux (hébergement, repas, inscription,…) doivent impérativement parvenir à l'école doctorale pour remboursement.

Plusieurs autres subventions spécifiques existent, et sont disponibles sur le site de l'école doctorale à l'adresse (https://lettres.sorbonne-universite.fr/ecoles-doctorales/concepts-et-langages).

Nous vous invitons à consulter très régulièrement ces pages.